

Règlement provisoire de manoeuvre de l'artillerie de montagne

Type de contenu : Texte

Titre(s) : Règlement provisoire de manoeuvre de l'artillerie de montagne : Titre V : l'artillerie de montagne dans le combat ; titre VI : instruction de la batterie portée ; titre VII : service de l'artillerie de montagne en campagne . (approuvé par le ministre de la guerre le 14 novembre 1912)

Auteur(s) : France Ministère de la guerre

Adresse bibliographique : Paris : Imprimerie nationale, 1913

Description matérielle : 1 vol. (117 p.) : ill. ; 19 cm